

**Délibération  
du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique  
N°2017-02**

**Assemblée Plénière du 21 septembre 2017**

**Désignation des Membres du Comité de l'Eau et de la Biodiversité  
au Conseil d'Administration de l'Office De l'Eau de la Martinique**

L'An Deux Mille dix-sept et le jeudi 21 septembre à 14h30 s'est tenue à la salle Émile Maurice de l'ex-hôtel du Département de la Martinique, l'Assemblée Plénière du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique sous la présidence de Mme Marie-France TOUL, Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique.

**Membres présents :**

- Mme Maryse PLANTIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nadine RENARD, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Marie-France TOUL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Antoine VEDERINE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Marcelin NADEAU, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Yvon PACQUIT, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Patricia TELLE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Victor CESAR, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Louis BOUTRIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Philippe GRAND, représentant les distributeurs d'eau,
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- Monsieur Maurice MONTÉZUME, représentant des pêcheurs en eau douce,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Marie BUISSON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée,
- Mme Anne Lise TAILAME, personnalité qualifiée,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- Mme Nadine CHEVASSUS, DEAL Adjointe, représentant le Préfet de la Martinique,
- M. Michel HAAUY, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- M. Michel PELTIER, Directeur de la Mer,
- M. Bertrand HATEAU représentant le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- M. François COLAS représentant le Directeur Général de l'Agence Française de Biodiversité,
- M. Benoit LOUSSIER, représentant le Directeur de l'Office National des Forêts (ONF),
- M. Emmanuel THOUARD, Délégué de l'IFREMER Antilles,
- Mme Marie-Michelle MOREAU, représentant le Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL).

**Membres ayant donné pouvoir :**

- M. Charles JOSEPH ANGELIQUE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- Mme Katarina BLUM, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement.

**Membres absents :**

- M. Charles-André MENCE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Luc LEDOUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alfred MONTHIEUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Eugène LARCHER, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nathalie GUILLIER-TUAL, représentant de l'industrie,
- M. Stéphane JEREMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- le Directeur de l'Agence Régionale de Santé, ou son représentant.

**Assistait de Droit :**

Mme Michela ADIN – Directrice de l'Office de l'Eau – ODE.

**Assistaient :**

M. Loïc MANGEOT – Directeur Adjoint de l'Office de l'Eau – ODE, Mme Gaëlle HIÉLARD, représentant de l'ODE, Christophe GROS Chef de pôle eaux et milieux aquatiques – P/EMA SPEB à la DEAL, Olivier BOURGEOIS Chargé de mission DCE et gouvernance de l'eau au SPEB- DEAL – Yvelise BARBOT assistante au SPEB-DEAL.

**Considérant** le Code de l'Environnement et notamment les articles L.213-13 à L.213-20 et R.213-50 à R.213-71 relatifs aux Comités de Bassin et Offices De l'Eau des Départements d'Outre-Mer,

**Considérant** le Décret n° 2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'Outre-Mer ;

**Considérant** l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'Etat aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;

**Considérant** les résultats des votes des membres votants présents,

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité,

**D É S I G N E**

**Article 1 :** 9 représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements, pour être membre du Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau :

Madame Maryse PLANTIN

Mme Nadine RENARD

Mme Marie-France TOUL

Monsieur David ZOBDA

Monsieur Arnaud RENÉ-CORAIL

Monsieur Marcellin NADEAU

Monsieur Antoine VÉDÉRINE

Madame Patricia TELLE

Monsieur Victor CESAR

**Article 2 :** les 3 représentants des milieux socioprofessionnels et des usagers de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux, pour être membre du Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau :

Monsieur Alex PAVIOT  
Monsieur Eric BELLEMARE  
Monsieur Maurice MONTEZUME

**Article 3 :** les 3 représentants des associations agréées de consommateurs et de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées pour être membre du Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau :

Monsieur Guillaume VISCARDI  
Madame Marie-Jeanne TOULON  
Madame Mathilde BRASSY

Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée Plénière en sa séance du 21 septembre 2017.

La Présidente du  
Comité de l'Eau et de la Biodiversité



Marie-France TOUL